



DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Arrondissement
D'ALBERTVILLE
Commune de SEEZ (73)

L'an deux mille vingt-cinq, le 24 février,

Le Conseil Municipal de la commune de SEEZ, légalement convoqué, s'est réuni en séance publique, sous la présidence de Monsieur Lionel ARPIN, Maire, en session ordinaire, en salle du conseil municipal à la Savoyarde.

Conformément au Code Général des Collectivités Territoriales, le quorum est atteint.

Présents : Joël ARPIN, Lionel ARPIN, Corentin BOUCHER, Romain BOUVET, Christelle BRIU, Joëlle CAMPERS, Michel CLAIR, Christine CLEMENT, Michèle FERRARIS, Mathieu LECLERCQ, Anne-Emmanuelle LECLERE, Alain MARGUERETTAZ, Marie-Claude SORREL.

Absents excusés : Eric JACQUEMOUD, Alexine LAFAY (pouvoir à Lionel ARPIN), Frédéric LIMBARINU, Christel MAILHE, Coline MARGUERETTAZ (pouvoir à Alain MARGUERETTAZ)

Secrétaire de séance : Mathieu LECLERCQ

Nombre de conseillers en exercice : 18 - **Présents** : 13 - **Votants** : 15

Date de la convocation : le 17 février 2025

Date de publication : 27 février 2025 au 27 avril 2025

SUPPRESSION ET CREATION D'UN EMPLOI D'ADJOINT TECHNIQUE

Le Conseil Municipal,

Vu l'article L 313-1 du Code Général de la Fonction Publique,

Vu l'avis du CST du 20 février 2025,

Considérant que l'agent concerné manque de temps afin d'assurer correctement ses missions de responsable et d'agent périscolaire,

Monsieur le Maire propose :

- La suppression d'un emploi d'adjoint technique territorial, à temps non complet à raison de 27h30 hebdomadaires annualisées.
- La création d'un emploi d'adjoint technique territorial, à temps non complet à raison de 32h13 hebdomadaires annualisées.

Les crédits correspondants sont prévus aux budgets 2025.

Après délibération le Conseil Municipal :

- ➔ **DECIDE DE SUPPRIMER ET CREER** l'emploi décrit ci-dessus,
- ➔ **CHARGE** le Maire, décisionnaire en matière d'emplois, de nommer les personnes de son choix.
- ➔ **AUTORISE** le Maire à signer toutes pièces découlant de la présente.

Adoption à l'unanimité.

Le Maire,
Lionel ARPIN



Le secrétaire de séance,
Mathieu LECLERCQ

A handwritten signature in black ink, appearing to be "ML", written over a horizontal line.